



**Numéro 78**  
7 octobre 2020



**LES RDV DE CET AUTOMNE :**

- le 20/10 Visite de plateforme et démonstration de semis direct
- Le 4/11 Tours de plaine avec Frédéric Thomas

**COLZA :** Gestion des ravageurs et du désherbage sur les parcelles en cours de levée

**BLE ET ESCOURGEON**

- Rappel variétés, densités et dates de semis
- programme désherbage d'automne
- Points techniques et réglementaires

**MAIS :** gestion des pyrales et résultats d'essais

**DATES CERTIPHYTO**

*Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 34 du 06/10/2020. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.*

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
07 79 99 53 40

**Service Agronomie**

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de l'ensemble des collectivités territoriales de la région Ile-de-France

**LES RENDEZ-VOUS DE CET AUTOMNE 2020**

**Le 20 octobre : visite de la plateforme d'essais du Nord 77 et démonstration de semis direct**



**INVITATION - 20 OCTOBRE**  
Visite de la plateforme d'essais  
à Iverny (77)

**Valfrance et la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France**

vous proposent une visite de la plateforme Colza, Couverts et Semis direct de blé  
le 20 octobre prochain, de 13h30 à 17h,  
à Iverny (à 10 min. au nord de Meaux)

**Le 4 et 5 novembre : tours de plaine sur l'agriculture de conservation avec Frédéric Thomas**

La chambre d'agriculture organise **le 4 et 5 novembre prochain** des tours de plaine\* animés par **Frédéric Thomas** sur l'agriculture de conservation.

Au programme du 4/11 dans le 77:

**Matin conférence :**

- 1) Comment mieux faire face aux aléas climatiques grâce à l'agriculture de conservation
- 2) Gestion de la fertilité des sols
- 3) Discussion ouverte

**Après-midi terrain :**

- 1) Visite de la plateforme d'essais de la Chambre d'agriculture commentée par Frédéric Thomas et les conseillers CARIDF expérimentateurs.
- 2) Observation d'une fosse pédologique

Réservez dès maintenant votre place pour participer à l'une ou aux deux journées prévues dans le centre 77 et le centre 95.

➤ Voir l'invitation et le bulletin d'inscription via le site de la chambre d'agriculture de région Ile-de-France en cliquant [ici](#)

\*Sous réserve d'annulation en cas de durcissement des mesures sanitaires



| Orléans de Larche* | Athènes PROAGRI | Non adhérent | * Hors frais de repas |
|--------------------|-----------------|--------------|-----------------------|
| 1 journée          | 40 €            | 60 €         |                       |
| 2 journées         | 40 €            | 100 €        |                       |

## AGROMETEO

Avec plus de 100 mm tombés par endroit depuis les 12 derniers jours, les conditions sont encore très mauvaises et venteuses. Le sol absorbe pour le moment assez rapidement la pluviométrie. Patience pour les implantations et les traitements...

## COLZA

### stade cotylédons à 8 feuilles

Deux situations bien distinctes s'observent en plaine. D'un côté des colzas aux stades 4-8 feuilles et de l'autre des parcelles en cours de levée depuis l'arrivée des pluies.... Cela engendre des conseils à adapter à chaque situation.

#### 🔴 Ravageurs

Les colzas aux stades 4-8 feuilles risquent peu de dégâts de ravageurs pour le moment. Ils sont poussant et le stade de sensibilité aux pucerons verts, grosses altises et limaces est bientôt voire déjà passé. Le charançon du bourgeon terminal, potentiel ravageur à partir du stade 4 feuilles, n'a pas été observé pour le moment.

Pour les colzas en cours de levée, la pression des ravageurs est pour le moment faible et les colzas ont une bonne vigueur de développement. Il est tout de même important de continuer la surveillance.

#### 🟢 Pucerons verts : présence faible

La baisse des températures a fortement réduit l'activité des pucerons. Ils sont peu présents pour le moment.

Pour rappel les variétés partiellement résistantes au virus TuYV sont : Addition, Amplitude, Acropole, Architect, Cadran, Feliciano KWS, LG Aviron, Tempo et Temptation

➤ Seuil de nuisibilité : jusqu'à 6 feuilles 20 % de pieds porteurs de pucerons.

#### 🟢 Grosses altises : risque faible sauf localement

Les grosses altises sont généralement discrètes sur le nord 77. Localement on observe leur présence mais sans pour autant être de grosses populations. Pour les petits colzas, restez vigilant avec des observations régulières en parcelle et le positionnement d'une cuvette jaune.

➤ Rappel du seuil indicatif de risque jusqu'au stade 4 feuilles : 8 pieds/10 avec morsures pour colza poussant et 3/10 pour colza à croissance ralentie

### 🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

➤ Produits utilisables : D

#### 🟢 Limaces : Risque moyen à fort

Bien que les conditions leurs soient propices, les limaces ne semblent pas pulluler pour le moment. Grâce à un développement rapide des colzas, les dégâts restent assez faibles et généralement, ne justifient pas d'intervention.

A surveiller jusqu'à 3 feuilles sur les colzas les plus en retard et avec beaucoup de paille en surface.

[Notre conseil](#)  
[produit type](#)

### 🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

\*Ne pas appl

**Conditions d'utilisation des insecticides** : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées, absence de vent. Intervenir de préférence le soir



Des semis précoces avec un développement rapide du colza peuvent permettre de dépasser le stade sensible au moment des vols de petites et grosses altises.

#### 🔴 Désherbage

##### 🟢 Désherbage des graminées sur les parcelles levées tardivement

Le programme prévu initialement ne convient plus forcément aux parcelles récemment levées et qui étaient en attentes d'un possible retournement. Plusieurs stratégies de désherbage peuvent se dessiner selon la date de levée des graminées et de la pression observée.

Pour les parcelles avec déjà une fortes pression graminées (repousses de céréales et/ou raygrass vulpin), il est important d'intervenir pour réduire la concurrence avec les petits colzas. Bien que nous ne soyons plus en situation de stress hydrique, la concurrence pour la lumière et l'azote restent d'actualité.

- Pour éviter un second passage d'antigraminée avec du KERB FLO à l'hiver, nous vous conseillons d'intervenir juste après le période préférentielle de levée des adventices (après le 20 Octobre) ou au stade 3 feuilles des graminées.

Notre conseil :

- En cas de forte pression graminées  **RESERVE AUX ADHERENTS**
- En cas de pression graminées faible
- Clétho

Pour les parcelles à faible pression graminée (labour, peu de repousses), il n'y a pas d'urgence à intervenir. Une intervention racinaire avec du KERB FLO ou du IELO pourra se décider courant novembre.



- **Conditions d'utilisation des antigraminées foliaires** : à partir de 8-10° C, absence de vent et hygrométrie > 70 %. Eviter les stress climatiques dans les 5 jours qui suivent l'application (amplitudes thermiques, sécheresse). Délai avant la pluie 1 à 2 heures. Rajouter 1 l d'huile.

### Programme anticotyledones

Les parcelles levées tardivement peuvent être désherbées avec une post levée précoce au stade rayonnant (colzas à cotylédons, voire 1 feuille). Les produits sans clomazone (NOVALL, SPRINGBOK, ALABAMA...) offrent une grande liberté d'utilisation.

Notre conseil :

- NOVALL  **RESERVE AUX ADHERENTS**
- feuil
- Il est
- feuil
- Appl

L'utilisation de **MOZZAR\*** sur colza au stade cotylédons est à proscrire (parcelle hétérogène).

\*efficace notamment sur *gaillet, géraniums, coquelicot, chardon-marie, et efficace à pleine dose sur anthrisque, capselle, matricaire.*



**Rappel** : restriction d'utilisation sur le métazachlore (BUTISAN S, NOVALL, ALABAMA, SPRINGBOK...) et le dimétachlore (COLZOR TRIO, AXTER...) : la dose maximale est de 1 000 g de substance active sur 3 ans en une ou plusieurs applications.

**Conditions d'utilisation des herbicides racinaires** : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

### Rappel : faut-il réguler le colza ?

Un régulateur peut être justifié sur les parcelles avec une variété sensible à l'élongation **et** une biomasse importante ou un peuplement très élevé (50 plantes/m<sup>2</sup>).

Les variétés sensibles à l'élongation sont : Picto, Campus, Temptation, Addition, Adelmo, Alasco, Allesandro, Allison, Architect, Cadran, Dynamic, Feliciano KWS...

Produits possibles  **RESERVE AUX ADHERENTS**



L'utilisation d'une variété peu sensible à l'élongation automnale, une densité maîtrisée et une faible disponibilité en azote permettent d'éviter l'utilisation d'un régulateur à l'automne.



**Conditions d'utilisation des régulateurs** : absence de vent et hygrométrie > 70 %.

## ▲ Rappel des mélanges de produits possibles

Plusieurs interventions sont prévues dès que les conditions le permettront.

Nous vous rappelons les règles concernant les traitements qui peuvent ou pas se faire conjointement :

- Anti-graminées foliaires : aucun mélange pour ne pas gêner l'efficacité de ces produits, sauf avec les insecticides (hors Boravi mélange interdit).
- Mozzar : aucun mélange avec les régulateurs, les fongicides, le Callisto, le Cent7, le Bore. De même, pas d'huile avec Mozzar.
- Mozzar : mélange possible avec les pyrèthres et avec le KERB FLO.

## BLE/ESCORGEON

en cours de semis

### ▲ Blé tendre: Densité de semis (grains/m<sup>2</sup>) pour les lignées en fonction des types de sol et de la date de semis (source : CARIDF)

A ce jour les semis ont rarement commencé. Avec plus de 100 mm tombés par endroit depuis les 12 derniers jours, les conditions sont encore très mauvaises et ne permettent pas d'implantation. Le ressuyage pourrait être rapide, mais encore faudrait-il 2 ou 3 jours sans pluie...

Si certains souhaitent tout de même commencer les implantations à l'aide d'un labour, nous vous conseillons d'augmenter légèrement les densités et la profondeur de semis (voir les indications du tableau ci-dessous en parenthèse). Cela préviendra le risque accru de perte de pieds en cas d'excès de pluviométrie durant l'automne et l'hiver (risque de battance, hydromorphie et phytotoxicité des herbicides racinaires).

Les variétés qui peuvent être semées à partir du **5 octobre** sont : Chevignon, KWS Extase, KWS Sphere, Complice...

| Type de sol   | Date de semis       |                     |                     |                     |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|   | 01/10               | 15/10               | 30/10               | 15/11               |
| Limons argileux<br>Limons battants sains<br>Argilo-calcaires profonds | <b>180</b><br>(200) | <b>210</b><br>(230) | <b>230</b><br>(250) | <b>280</b><br>(310) |
| Limons battants humides<br>Limons sableux<br>Sables limoneux          | <b>220</b><br>(240) | <b>250</b><br>(280) | <b>290</b><br>(320) | <b>340</b><br>(360) |
| Sables<br>Argilo-calcaires sup. caillouteux<br>Argiles (> 30 %)       | <b>250</b><br>(280) | <b>290</b><br>(320) | <b>330</b><br>(360) | <b>380</b><br>(420) |

**En gras** : bonnes conditions, sol ressuyé, préparation fine

**Entre parenthèses** : préparation difficile, pierres, mottes, risque limaces...

Les densités indiquées sont basées sur un taux de germination à 85 %.

Pour calculer la densité à des dates intermédiaires, prendre la densité au 1<sup>er</sup> octobre du tableau ci-dessus et y ajouter 1 % par jour de retard.

**Hybrides** : ne pas dépasser 150 grains/m<sup>2</sup>, pour des raisons de capacité de tallage et de coût de la semence.

Les produits herbicides racinaires peuvent être agressifs. Pour assurer une **meilleure sélectivité**, il est primordial:

- d'enfouir plus profondément les grains (2-3 cm)
- d'assurer un bon recouvrement des grains
- d'augmenter les doses de semis de 10 à 20 %.

## ▲ Rappel : programme de désherbage d'automne sur blé

Le programme de désherbage doit être adapté au risque de salissement (précédent, date de semis, préparation du sol), du niveau de sensibilité des adventices aux produits herbicides et des possibles contraintes liées au drainage et à la date de semis.

Notre conseil :

Le tableau de densité de semis est en pression, sans restriction.

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

## ▲ Escourgeon : Densité de semis (grains/m<sup>2</sup>)

Très sensible aux structures dégradées et à l'hydromorphie, il est important d'attendre de meilleure condition pour implanter les escourgeons. Comme pour le blé, prévoir une augmentation de la densité de semis (conseil en parenthèse dans le tableau ci-dessous).

Toutes les variétés peuvent être implantées à partir du 5 octobre sauf LG Zebra, Rafaela, KWS Jaguar et Visuel dont la plage de semis ne commence qu'à partir du 10 octobre.

| Type de sol   | Escourgeons         |                     | Orges 2 rangs       |                     |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|   | 01/10               | 15 /10              | 01/10               | 15 /10              |
| Limons argileux<br>Limons battants sains<br>Argilo-calcaires profonds | <b>170</b><br>(190) | <b>200</b><br>(220) | <b>200</b><br>(220) | <b>240</b><br>(260) |
| Limons battants humides<br>Limons sableux                             | <b>220</b><br>(240) | <b>260</b><br>(290) | <b>250</b><br>(280) | <b>300</b><br>(330) |
| Sables<br>Argilo-calcaires sup. caillouteux<br>Argiles (> 30 %)       | <b>240</b><br>(260) | <b>290</b><br>(320) | <b>280</b><br>(310) | <b>340</b><br>(370) |

**En gras** : bonnes conditions, sol ressuyé, préparation fine

**Entre parenthèses** : préparation difficile, pierres, mottes

Les densités indiquées sont basées sur un taux de germination à 85 % ; il est recommandé de réaliser vous-même vos tests de germination. De plus, pour calculer la densité à des dates intermédiaires, prendre la densité au 1<sup>er</sup> octobre et ajouter 1 % par jour de retard.

## ▲ programme de désherbage d'automne sur escourgeons

Notre conseil :

Le tableau de densité de semis est en pression, sans restriction.

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

 La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers (rotation, diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel). Désherbage mixte (Herse étrille) : augmentez votre densité de 20-30 % et enterrez plus profondément vos grains 3-4cm.

**Condition d'application des herbicides de prélevée** : les herbicides qui agissent au niveau des racines ou qui y pénètrent, ne sont pas dépendants de la qualité de pulvérisation. En revanche, il est nécessaire de pulvériser sur un sol frais (humide). Absence de vent.

## ▲ Rappel Limaces : anticiper si présence

Les limaces sont récemment apparues dans les parcelles de colza et le risque d'attaque sur les blés est aussi possible. Seul le travail du sol a un impact sur les limaces en interculture. Leur présence est variable selon le nombre de déchaumages. Certaines parcelles présentent des niveaux de limaces parfois importants, notamment derrière colza.

Soyez particulièrement vigilant en l'absence de travail du sol ou si un seul déchaumage avant le semis du prochain blé. Il peut être opportun d'anticiper l'anti-limace 8-10 jours avant le semis en cas de présence importante dans l'interculture.

[Produits possibles](#)

 **RESERVE AUX ADHERENTS**



Un semis rappuyé sans trop de cavités est moins favorable aux limaces.

## RAPPEL TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

### Les particularités techniques

- Les programmes herbicides d'automne peuvent être agressifs pour le blé. Penser à augmenter votre densité de 10 à 20 % et à enterrer plus profondément vos grains (2-3 cm). Rouler les parcelles motteuses et les plus sales permet d'homogénéiser les levées et ainsi d'augmenter l'efficacité des désherbages de post-semis – prélevée.
- Les produits à base de Pendiméthaline (Trooper, Codix, Prowl, Merkur) doivent être positionnés de préférence en post-semis/prélevée sur des semences bien recouvertes (produit anti-germinatif) ;
- Pour une meilleure régularité d'efficacité et réduire les accoutumances... associer les matières actives. Exemple : les efficacités des produits commerciaux Fosburi/Antilope et Battle Delta/Navigate sont nettement améliorées en association.

### Les particularités réglementaires

- Interdiction d'utiliser un produit contenant du chlortoluron sur sols drainés.
- Le produit Battle Delta/Navigate est interdit sur sol drainé et exige une DVP de 20 m alors que son équivalent FOSBURI/ANTILOPE lui n'est pas concerné par ces restrictions.
- Tous les nouveaux produits à base de Flufénacet (Battle Delta/Navigate, Mateno, Xinia, Merkur/Period, Pontos/Crespa, Glosset 600 SC) sont interdits sur sols drainés et ont un DVP de 20 m (dispositif végétalisé permanent).

### Conditions d'utilisation du PROSULFOCARBE (DEFI, ROXY 800 EC, DAIKO, MINARIX...)

⇒ Il n'est plus possible de fractionner les produits à base de Prosulfocarbe ayant un numéro d'AMM identique. Il est en revanche possible de faire 2 applications de Prosulfocarbe si les numéros d'AMM des produits utilisés sont différents, à condition de ne pas dépasser la dose maxi 5 l/ha par campagne.

Par exemple, Défi et Roxy 800 EC peuvent être utilisés dans une même parcelle au cours de la campagne. A titre indicatif, les numéros d'AMM sont les suivants : AMM Roxy 800 EC 2090186 / AMM Défi 8700462 (identique à Spow).

⇒ **Obligation d'utiliser des buses à injection d'air homologuées** (buses à limitation de dérive) en respectant la/les pression(s) indiquée(s) dans le cadre de leur homologation.

⇒ **Restriction d'utilisation liées à la présence de cultures non cibles à proximité de la parcelle traitée**

|   | Distance entre la parcelle traitée et une culture non cible |  |                      |
|---|---|--|----------------------|
|   | ≤ 500 m   | Entre 500 et 1 000 m   | > 1 000 m            |
| <b>Avant</b> récolte des cultures non cible | <b>Application interdite</b>                                | Application possible uniquement <b>avant 9 h ou après 18 h</b> en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée | Application possible |
| <b>Après</b> récolte des cultures non cible | Application possible  | Application possible   | Application possible |

## Cultures non cibles :

- **Cultures fruitières** : pommes, poires.
- **Cultures légumières** : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses.
- **Cultures aromatiques** : cerfeuil, coriandre, livèche, menthe, persil et thym.
- **Cultures médicinales** : artichaut, bardane, cardon, chicorée, mélisse, piloselle, radis noir et sauge officinale.

## Application Quali'Cible

La firme **SYNGENTA** a créé une application appelée **Quali'Cible**, téléchargeable gratuitement pour aider les agriculteurs à connaître les conditions d'emploi des produits à base de prosulfocarbe selon la situation géographique de leur parcelle.

- => **Pour accéder gratuitement à Quali'Cible cliquer sur ce lien** : <https://bit.ly/3hZjYak>
- => **Voir la vidéo tutoriel** avec le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=q-dz4NhjP5I>
- => Consulter l'application **Optibuse** qui permet de choisir les buses anti-dérive adaptées aux besoins

## MAIS

### Rappel : gestion Pyrale

La lutte contre la pyrale débute dès la récolte. Cette lutte passe par la gestion des résidus de culture :

- Broyer finement ainsi qu'au ras du sol les cannes ce qui permet de réduire significativement les larves de pyrale hivernant à l'état de diapause dans le bas des tiges de maïs.
- Ceci ne fonctionne que si le broyage des cannes est réalisé immédiatement après la récolte pour ne pas laisser le temps aux larves de migrer.
- Le broyage combiné à l'enfouissement des résidus permettra de réduire d'autant plus les chances de survie des larves.

### Résultats de l'essai variétés de Courdimanche (95)

Commune(dpt): Courdimanche

Type de sol: Limon

Irrigation: non

Précédent: Blé tendre

Date de semis: 21-avr-20

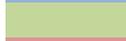
Densité de semis 92000 gr/ha

Date de récolte: 29/09/2020

| Variétés       | Rendement à 14,5% q/ha | Rendement en % de la moyenne | Groupe statistique | Humidité Récolte | Pieds/ha | Vigueur levée | Date floraison male | Hauteur (cm) | Verse récolte |
|----------------|------------------------|------------------------------|--------------------|------------------|----------|---------------|---------------------|--------------|---------------|
| P 9889         | 81,16                  | 123,8                        | A                  | 36,7             | 72 281   | 8             | 15-juil             | 213          | 0             |
| ES MYLADY      | 76,90                  | 117,3                        | AB                 | 29,3             | 78 246   | 9             | 21-juil             | 240          | 0             |
| DKC 4598       | 72,99                  | 111,3                        | ABC                | 33,1             | 74 737   | 7             | 21-juil             | 225          | 0             |
| RGT TEXERO     | 72,74                  | 111,0                        | ABC                | 33,3             | 79 298   | 7             | 21-juil             | 223          | 0             |
| P 9610         | 71,62                  | 109,3                        | ABC                | 34,2             | 77 544   | 8             | 21-juil             | 232          | 2             |
| ANTONIO        | 71,18                  | 108,6                        | ABC                | 37,7             | 65 263   | 8             | 21-juil             | 237          | 0             |
| CAVANI CS      | 70,98                  | 108,3                        | ABC                | 32,7             | 67 018   | 7             | 21-juil             | 232          | 0             |
| DKC 4670       | 70,61                  | 107,7                        | ABC                | 36,1             | 70 175   | 7             | 21-juil             | 227          | 0             |
| DKC 4391       | 69,65                  | 106,3                        | ABCD               | 31,1             | 71 228   | 7             | 15-juil             | 227          | 0             |
| PREMEO         | 67,39                  | 102,8                        | ABCD               | 34,4             | 73 333   | 7             | 23-juil             | 215          | 0             |
| DKC 4178       | 66,70                  | 101,7                        | ABCD               | 29,3             | 78 947   | 7             | 21-juil             | 217          | 0             |
| P 8834         | 65,42                  | 99,8                         | ABCD               | 28,9             | 74 737   | 8             | 21-juil             | 222          | 0             |
| RGT COXXINELLE | 64,26                  | 98,0                         | ABCD               | 30,5             | 77 895   | 7             | 21-juil             | 215          | 0             |
| GOBELIN        | 61,78                  | 94,2                         | BCD                | 31,7             | 80 000   | 7             | 21-juil             | 215          | 0             |
| INICI CS       | 59,96                  | 91,5                         | BCD                | 34,0             | 88 772   | 8             | 21-juil             | 200          | 5             |
| SY FREGAT      | 59,85                  | 91,3                         | BCD                | 35,2             | 83 860   | 8             | 15-juil             | 218          | 0             |
| DKC 3978       | 59,69                  | 91,1                         | CD                 | 32,7             | 75 439   | 7             | 21-juil             | 220          | 0             |
| ES GALLERY     | 58,98                  | 90,0                         | CD                 | 31,5             | 72 982   | 8             | 21-juil             | 225          | 0             |
| DKC 4302       | 58,01                  | 88,5                         | CD                 | 32,3             | 68 772   | 7             | 21-juil             | 218          | 0             |
| CHORINTOS      | 56,23                  | 85,8                         | CD                 | 38,2             | 68 070   | 6             | 15-juil             | 223          | 0             |
| SY ENERMAX     | 52,99                  | 80,8                         | D                  | 32,1             | 68 421   | 7             | 21-juil             | 227          | 3             |
| SY IMPULSE     | 52,99                  | 80,8                         | DE                 | 27,1             | 69 123   | 8             | 21-juil             | 242          | 0             |

Echelle de notation :

|         |       |
|---------|-------|
| MOYENNE | 65,6  |
| ETR     | 4,687 |
| CV      | 7,151 |

|   |          |
|---|----------|
|  | Série G1 |
|  | Série G2 |
|  | Série G3 |

Vigueur 0 à 10  
0 : tres faible  
10 excellente

Verse de 0 à 10  
0 : absence  
10 : verse total

## Commentaires :

Essai implanté dans de bonnes conditions avec un bon démarrage. Des dégâts de corbeaux ont été observés surtout sur le bloc 3. Très peu de pluviométrie du 21/04 au 01/08 avec 63,5 mm d'eau en cumulés et au total 210 mm d'eau avec des orages le 12 et 13 août amenant 60 mm avec de la grêle. Le cumul des températures indique une année chaude non limitante pour les variétés de l'essai. Peu de dégâts de sanglier. Pas de problème de désherbage. Comptage pyrale = une galerie vide sur 25 pieds sans traitement. Piégeage de 26 papillons de pyrale : premier vol le 15 juin et deuxième le 6 juillet. Toutes les variétés du groupe G 1 (précoce) sont en dessous de la moyenne. Elles étaient sans doute trop avancées dans leur maturité pour profiter du passage d'eau du mois d'août.

## RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO : DATES

### Certiphyto : inscrivez-vous dès maintenant !

Vous êtes exploitant agricole et **vos Certiphyto sera échu en mars - juin 2021 ?** Nous ne pouvons que vous inciter à vous inscrire en Décembre. Vous êtes très nombreux à devoir renouveler votre Certiphyto.

La Chambre d'agriculture vous propose de renouveler votre Certiphyto aux dates ci-dessous :

|                                     |                              |
|-------------------------------------|------------------------------|
| Mercredi 18 novembre 2020           | 77350 LE MÉE SUR SEINE       |
| Jeudi 19 novembre 2020              | 78490 GALLUIS                |
| Lundi 23 novembre 2020              | 77350 LE MÉE SUR SEINE       |
| Mardi 24 novembre 2020              | 78200 MAGNANVILLE            |
| Mercredi 25 novembre 2020           | 77140 ST PIERRE LES NEMOURS  |
| Lundi 30 novembre 2020              | 95000 CERGY                  |
| Mardi 1 <sup>er</sup> décembre 2020 | 91150 ETAMPES                |
| Mercredi 2 décembre 2020            | 78730 ST ARNOULT EN YVELINES |
| <b>Vendredi 4 décembre</b>          | <b>77100 MEAUX</b>           |
| Lundi 7 décembre 2020               | 78490 GALLUIS                |
| Mardi 8 décembre 2020               | 78200 MAGNANVILLE            |
| Mercredi 9 décembre 2020            | 77350 LE MÉE SUR SEINE       |
| Vendredi 11 décembre 2020           | 91150 ETAMPES                |
| Lundi 14 décembre 2020              | 95000 CERGY                  |
| <b>Mardi 15 décembre 2020</b>       | <b>77100 MEAUX</b>           |

Les inscriptions peuvent se faire directement en ligne ici : <https://idf.chambre-agriculture.fr/services/formations/production-vegetale/certiphyto/renouvellement-du-certiphyto/sinscrire-a-la-formation/>

Pour plus d'informations : Julie ELBÉ (responsable de formation Certiphyto),  
01.39.23.42.27, julie.elbe@idf.chambagri.fr

## OFFRE D'EMPLOI

### La Chambre d'agriculture recrute :

Dans le cadre de ses prestations de saisie des pratiques culturales (assolement, interventions, plan de fumure, suivi de stocks), la Chambre d'Agriculture de région Ile-de-France recrute un prestataire de saisie. Son secteur d'activité est la Seine-et-Marne. Il travaillera avec le logiciel Mes p@rcelles. Ce travail se fera en relation avec les agriculteurs et requiert donc des qualités relationnelles. En autonomie, certains rendez-vous se feront chez l'agriculteur, d'autres dans une des antennes de la Chambre d'agriculture mais vous pourrez aussi travailler de chez vous. Ce travail peut très bien convenir en complément d'activité pour un agriculteur (trice) ou pour une femme d'agriculteur.

Connaissances requises : pratiques agricoles, calcul du bilan azoté.

Connaissances appréciées : directives nitrates, conditionnalité des aides, logiciel Mes p@rcelles.

Permis B

Contact : Christophe DION 06 81 80 56 61

## Agriculteurs solidaires pour l'Ile-de-France

Agriculteurs Solidaires pour l'Ile-de-France



**Agriculteurs solidaires  
pour l'Ile-de-France**

Vendre vos produits et répondre aux besoins des grandes associations d'aide alimentaire dans le cadre du Programme alimentaire régional.

**Producteurs**

Je me réfère sur ce service pour pouvoir consulter les besoins des associations et proposer mes produits.

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France participe au développement de vos débouchés, à vous, agriculteurs d'Ile-de-France, en accompagnant la Région Ile-de-France dans la mise en place d'une plateforme numérique de **commercialisation des produits agricoles franciliens : Agriculteurs Solidaires.**

<https://agrisolidaire.smartidf.services/>

Cet outil vous permet de vendre vos produits aux associations d'aide alimentaire, qui sont financées par la Région pour cela. Vous pouvez dès à présent vous inscrire : cet outil a été créé avec rapidité pour répondre à l'urgence économique et sociale qui touche les populations les plus démunies. Nous espérons, en tant que profession agricole, que cet outil évoluera dans ses fonctionnalités et l'élargissement des acheteurs. Pour l'heure, la création d'un compte vous offre également la possibilité de vous faire référencer pour 2 autres plateformes numériques en construction : l'une visant à développer la vente de vos produits agricoles en restauration scolaire dans les lycées ; et l'autre visant à vous rendre visible sur une carte régionale si vous faites de la vente directe.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France au 01.39.23.42.17.



Retrouvez les bulletins info.pl  Aline, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**